

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n° 2018351CS0410**

**Comité Syndical du 17 décembre 2018**

**Date de convocation : 7 décembre 2018  
Date d'affichage : 19 décembre 2018**

**OBJET : Marché public de travaux : procédure concurrentielle avec négociation suite à appel d'offres infructueux pour les travaux à commander jusqu'au 31 décembre 2021.**

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept du mois de décembre à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à Salle polyvalente Paul Dambier, Rue des Bouvreuils à Champniers, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués : .....	81
Quorum : .....	41
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	52
Nombre de procurations au moment du vote : .....	3

**Le Président demande** à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter, ce point.

**Mademoiselle Laure GAUTHIER expose :**

- Que le marché concernant les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDEG 16 arrive à échéance au 31 décembre 2018.
- Qu'il était nécessaire de lancer une nouvelle procédure pour les travaux à commander à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- Que par délibération n°2018113CS0115 du 23 avril 2018, rendue exécutoire le 24 avril 2018, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a décidé d'autoriser le Président à :
  - engager la procédure d'appel d'offres ouvert de travaux pour la période 2019-2020-2021 ;
  - signer le ou les marchés à intervenir ;
  - signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.
- Que les publicités de cet appel d'offres ont été faites aux dates suivantes :
  - Profil de l'acheteur (<http://charente.marches-publics.info/>) : 13 septembre 2018
  - Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) : Avis n°18-128115 publié le 15 septembre 2018
  - Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) : Référence de TED : 2018/S 179-404528 - annonce diffusée le 18 septembre 2018
  - Affichage de l'avis d'appel public à la concurrence au siège du SDEG 16 : 13 septembre 2018
- Que l'appel d'offres était décomposé en 11 lots territoriaux de montants identiques ou quasiment similaires : 10 lots de 35 Communes chacun et 1 lot de 31 Communes.
- Que 8 lots ont été déclarés infructueux : les lots C-D-E-F-G-H-J-K.
- Que suite à cette infructuosité, il a été décidé de lancer une procédure concurrentielle avec négociation, et ce, conformément à l'article 25-II 6° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
- Que les conditions initiales du marché public ne sont pas substantiellement modifiées.
- Qu'ainsi, ce marché a les caractéristiques suivantes :

Intitulé du marché :

Marché public de travaux 2019-2021 - exécution.

Procédure envisagée - type de marché :

Le marché public est passé sous la forme d'une procédure concurrentielle avec négociation selon les dispositions de l'article 25-II 6° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Le marché sera à bons de commande conclus dans les conditions précisées aux articles 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, sans montant minimum et maximum.

Lieu d'exécution des travaux :

Ensemble du territoire du Département de la Charente pour la partie infructueuse.

Durée du marché :

Le présent marché a une durée de 3 (trois) ans et ce, à compter de la date de notification du marché et pour toutes les commandes effectuées jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Le marché pourra, sur décision expresse du Syndicat, être prolongé d'une année au maximum.

Définition des besoins - nature et étendue des travaux :

- réseaux publics de distribution d'électricité de tension inférieure à 50 kV : travaux aériens, sur façades et souterrains de branchements, de raccordements, d'extensions, de renforcement, d'effacement et de renouvellement
- éclairage public, installations sportives, guirlandes, motifs lumineux, mises en lumière et signalisation : travaux neufs, de rénovation, d'entretien et d'astreinte
- communications électroniques : travaux d'infrastructures
- réseaux publics de distribution de gaz (naturel ou propane) : travaux de branchements, d'extensions, de renforcement et de renouvellement.

Division en lots - allotissement :

Le marché est décomposé en 8 lots territoriaux (lots C-D-E-F-G-H-J-K) de montants identiques ou quasiment similaires : 7 lots comportant chacun 35 Communes et 1 lot de 31 Communes.

Montant prévisionnel du marché - coût estimatif des travaux :

A titre purement indicatif, le montant prévisionnel du marché est estimé à :

Pour un an, par lot :

- Montant minimum hors taxes : 400 000 €.
- Montant maximum hors taxes : 1 600 000 €.

Pour les 3 ans, par lot :

- Montant minimum hors taxes : 1 200 000 €.
- Montant maximum hors taxes : 4 800 000 €.

Pour 3 ans et l'ensemble des lots :

- Montant minimum hors taxes : 9 600 000 €.
- Montant maximum hors taxes : 38 400 000 €.

Cette évaluation estimative du marché a été réalisée par rapport aux commandes effectuées par le SDEG 16 les années antérieures.

**Le Président**

**Précise :**

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et si la décision est favorable, de l'autoriser à :
  - prendre toutes les mesures nécessaires au déroulement de la procédure concurrentielle avec négociation, conformément à l'article 25-II 6° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, lancée à la suite de la déclaration d'infructuosité de l'appel d'offres pour les travaux à commander jusqu'au 31 décembre 2021 conforme aux caractéristiques précitées,
  - signer le ou les marchés à intervenir,
  - donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions, accomplir toutes les formalités et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :**

**55 voix pour  
0 voix contre  
0 abstention**

- **Autorise** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires au déroulement de la procédure concurrentielle avec négociation, conformément à l'article 25-II 6° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, lancée à la suite de la déclaration d'infructuosité de l'appel d'offres pour les travaux à commander jusqu'au 31 décembre 2021 conforme aux caractéristiques précitées et présentées.
- **Autorise** le Président à signer le ou les marchés à intervenir.
- **Donne** pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions, accomplir toutes les formalités et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.